

FAC DEM 0000001 01 00 HbP - CLI - 210 - ACR - PDF FCE -

FACTURE N°: 109240509036 · en date du 04/10/2024 · payable le 29/10/2024
Client: 394305023 · ACR370393 · FR81394305023

L'EUROPE
8 AV LOUIS MAZET
46500 GRAMAT

Cde : ND

DESIGNATION DES PRESTATIONS FOURNIES	QUANTITE	TARIF	MONTANT H.T.
ROCAGEL MARIE-ROSE du 30/09/2024 au 30/09/2024	2,50		55,95
Relevé N° 064645 du 30/09/2024 au 30/09/2024	2,50		55,95
Plongeur (F/H)			
Heures travaillées	2,50	22,18160	55,45
Mutuelle	2,50	0,10000	0,25
Complément Prévoyance	2,50	0,10000	0,25

TOTAUX	Total Heures facturées:	2,50	H.T.	55,95 EUR
	Prestations H.T.:	55,45	(20,00 % sur encaissement) T.V.A.	11,19 EUR
	Indemnités H.T.:	0,50	T.T.C.	67,14 EUR

CONDITIONS REGLEMENT	Echéance au 29/10/2024 payable par Lettre de Change Magnétique (à remise directe en banque) Sans escompte. Seule la TVA sur le prix payé est récupérable. Pour règlement par virement : BNP PARIBAS / IBAN : FR76 3000 4008 2800 0116 1144 176 / BIC : BNPAFRPPAC Pénalités de retard au taux de : 14,25 % annuel. Indemnité forfaitaire de recouvrement par facture: 40 €
----------------------	---

ADRESSE DE REGLEMENT	Paiement par Lettre de Change Magnétique (à remise directe en banque)
----------------------	---

RANDSTAD · SAS au capital de 46670000 Euros · 276 AV DU PRESIDENT WILSON 93211 LA PLAINE ST DENIS CEDEX · Siren 433999356 · RCS BOBIGNY B 433 999 356
Garant Financier (art L 1251-49 et suivants du code du travail) : BNP PARIBAS CENTRE D'AFF. PARIS AGENCE CENTRALE 1 BD HAUSSMANN 75009 PARIS · TVA FR 60 433 999 356 · NAF 7820Z

L'effet ci-dessous sera présenté directement à votre banque (IBAN : FR76 1780 7008 0865 4212 5524 169 / BIC : CCBPFRPPTLS),
nous vous remercions de bien vouloir donner votre accord pour son règlement à bonne date.

Paiement par Lettre de Change Magnétique

	FACTURE N°: 109240509036 en date du 04/10/2024	BIC	IBAN du TIRÉ
	Echéance au 29/10/2024	CCBPFRPPTLS	FR76 1780 7008 0865 4212 5524 169

MONTANT T.T.C. 67,14 EUR

L'EUROPE
8 AV LOUIS MAZET
46500 GRAMAT

Vous n'avez rien à renvoyer,
Merci.